

**Certificat d'affichage d'un avis d'enquête publique**

Je soussigné(e), *Thierry GRUNENBERGER* agissant en qualité de *Dirigeant groupe GPS* de la société SNCF INFRAPOLE LORRAINE, certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'enquête publique sur notre demande de suppression définitive du passage à niveau n° 94 situé au km 45+265 de la ligne de chemin de fer Arches/Saint-Dié-des-Vosges et situé sur la commune de Saulcy-sur-Meurthe.

En application des dispositions de l'article R 134-13 du code des relations entre le public et l'administration, cet avis a été affiché 8 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci sur les lieux prévus pour la réalisation de l'opération et visibles de là ou des voies publiques.

A *Damelevières*, le *27/03/2024*.  
Signature

  
**Thierry GRUNENBERGER**  
GPS UTM SUD LORRAINE  
SNCF RESEAU  
INFRAPOLE LORRAINE  
Mobile : 06 10 93 71 20  
6 Rue de la Gare  
54360 DAMELEVIERES



<sup>1</sup> Ce document est à dater et à retourner à la préfecture des Vosges – Direction du Pilotage et de l'Animation Interministérielle - bureau de l'environnement (MLR), à l'issue de la période d'affichage, soit après le 20 avril 2024.